

En Iran, la mobilisation contre les exécutions gagne les prisons

La campagne « Les mardis, non aux exécutions » affirme que 2 230 personnes ont été mises à mort en Iran en un an. Pour sa 142^e semaine, elle dit regrouper des détenu.es de 66 prisons et appelle la communauté internationale à agir.



À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre, la campagne iranienne « Les mardis, non aux exécutions » a annoncé que 2 230 personnes avaient été exécutées dans le pays au cours des douze derniers mois. Parmi elles figureraient 54 femmes, 47 prisonnier.es politiques et quatre mineur.es ?, selon les chiffres avancés par les militant.es.

Le mouvement, qui appelle des détenu.es à faire grève chaque mardi, affirme que la mobilisation se poursuit dans 66 prisons. Elle entre cette semaine dans sa 142^e semaine, alors que des prisonnier.e.s protestent contre le recours à la peine capitale.

La campagne s'inquiète également du sort de plusieurs détenu.es. Elle indique que la Cour suprême a confirmé la condamnation à mort d'Amirhossein Akbari Monfared, étudiant de 23 ans et prisonnier politique. Une autre condamnation à mort, prononcée contre Ali Zakani, âgé de 19 ans, est aussi dénoncée par les militants.

Dans son communiqué, le mouvement rapporte par ailleurs des arrestations suivies de décès, notamment ceux d'Omid Ghanouni, 17 ans, à Khansar, et de Farid Makari à Machhad. Ces faits et les circonstances évoquées dans le texte sont attribués à la campagne et n'ont pas été vérifiés indépendamment ici.

Le mouvement a salué le soutien de Gina Romero, rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association. Il appelle les organisations internationales et les défenseurs/euses des droits Humains à dépasser les condamnations publiques et à mettre en place des mesures concrètes pour tenter d'enrayer les exécutions.

Pour les militant.es, la grève hebdomadaire est à la fois un geste de protestation et un moyen de maintenir l'attention sur les condamné.es. Leur appel intervient alors que, selon leurs estimations, le nombre d'exécutions a fortement marqué l'année écoulée.